Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le 16/06/2026
ID : 083-200031623-20260527-5102026-DE

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai, à neuf heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt mai, s'est réuni en session ordinaire à Plan d'Aups Sainte-Baume sous la Présidence de Jean-Martin GUISIANO.

Objet : Election du Président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Délibération n° : 510-2026

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de voix des membres en exercice : 70
Nombre de membres présents : 37
Nombre de membres représentés (pouvoirs) : 1
Nombre de voix exprimées : 70
Nombre de membres excusés, absents : 0

Secrétaire de séance : Marie-Laure PONCHON

Présentes, Présents :

Laurence BRULEY	Henri BERGE	Valérie BETTINGER
Bruno AYCARD	Hervé MICHAUT	Jean-Martin GUISIANO
Philippe SCHELLENBERGER	Pascal ROYER	Ollivier ARTUPHEL
Caroline ESPITALIER	Jean-Luc ANGELINI-AUTRAN	Mikaël SCHNEIDER
Blandine MONIER	Jean LORQUIN	Carine PAILLARD
Jean-Michel CROMBEZ	Jérôme ISNARD	Jean-Paul DANIEL
Ninuwé DESCAMPS	Lyne FRICKER	Patrice TONARELLI
Jean-Yves DOLISI	Didier CHAMPION	Claude FABRE
Caroline SANTINI	Jérémie FABRE	Myriam RIQUENA
Georges LUVERA	Jérôme TESSON	Robert DELEDDA
Roger ANOT	Marc LAURIOL	Marie-Laure PONCHON
Véronique MIQUELLY	Didier REAULT	Georges BOTELLA
Marjorie VIORT		

Représenté (pouvoirs) :
Christophe MADROLLE, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur a donné pouvoir à Georges BOTELLA, délégué de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 083-200031623-20260527-5102026-DE

Etaient également présentes, présents :

Marine DESSAUX, déléguée de la commune de Gémenos ; Léo MANESSE, délégué de la commune de La Roquebrussanne ; Franck NICCOLETTI, délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux ; Karine MEDA, déléguée de la commune de Nans les Pins ; Gauthier STINCO, délégué de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume ; Marc GARINEAUD, délégué de la commune de Pourcieux ; Frédéric JAMARD, délégué de la commune de Roquevaire ; Nathalie ROUX, déléguée de la commune de Rougiers ; Michel ALLISIO, délégué de la commune de Tourves ; Corinne CANTAT, déléguée de la commune de Trets ; Jean-Michel CONSTANS, délégué de la communauté d'agglomération de la Provence Verte ; Marie-Georges CRUCIANI, déléguée de la commune de Ceyreste ; Marjorie MINUTOLO, déléguée de la commune de Roquefort la Bédoule ; Marie BASBOUS, adjointe de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume ; Cédric JACQUINET, adjoint de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume ; Véronique PABION, conseillère municipale de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume ; Christelle MOREAU, conseillère municipale de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume ; Joseph BEGUE, conseiller municipal de la commune de Signes ; Sylvie GUIGONNET, Présidente du Conseil Citoyen du Parc ; David MORANDEAU, Directeur Général des Service de la commune de Nans les Pins ; Jean-Luc SOZEDDE, technicien de la commune de Trets ; Jean-François RICHON, chargé de mission partenariats-paysage de la métropole Aix-Marseille-Provence ; Jean-Marc THENOUX, Président de l'écomusée et membre du Conseil Citoyen du Parc ; Fabienne EVANS, chargée de mission de la Région SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Philippe SUSINI, technicien du Département des Bouches-du Rhône ; Brigitte ALZEAL, habitante de la commune de Plan d'Aups Sainte-Baume ; Gérard LEVA, journaliste de Var Matin.

Equipe du Parc : Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Tiphaine FERMI, Responsable du Pôle opérationnel ; Aude MOTTIAUX, Responsable du Pôle communication et participation citoyenne ; Amandine CARRÉ, Responsable du Pôle administratif et financier ; Lilian SALIERES, Coordonnateur administratif et financier ; Virginie REBOUTIER, Secrétaire ; Magalie BLAZQUEZ, Gestionnaire des ressources humaines ; Anaïs DESMARÉCAUX, Chargée de communication ; Benoît MILAN, Chargé de mission éducation au territoire et interprétation des patrimoines ; Johanne CANOVA, stagiaire Rendez-vous du Parc et promotion touristique ; Mathilde MIGUET, Chargée de mission activités de pleine nature ; Apolline HUILLERY, Chargée de mission Natura 2000 ; Claire CÉONE, Coordinatrice écogardes et garde régionale forestière ; Nikita MELUSSI, Écogarde ; Stéphanie SINGH, Chargée de mission forêt, transition énergétique et chargée d'évaluation ; Alaric STEPHAN, Chargé de mission agriculture ; Thierry DARMUZEY, chargé de mission patrimoine naturel ; Nell CONTI, Technicienne ressource en eau et zones humides ; Perrine ARFAUX, Chargée de mission aménagement, urbanisme et paysage ; Estelle BOSSART, Chargée de projet urbanisme durable.

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-4 et suivants ;
- Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

Georges BOTELLA, le 1er Vice-Président du Parc, Président de séance en l'absence du Président sortant ouvre la séance et donne la Présidence de séance au doyen d'âge, Jean-Martin GUISIANO, délégué de la commune de Méounes-Lès-Montrieux.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 083-200031623-20260527-5102026-DE

Il rappelle le mode d'élection du Président sur la base de l'article L.2122-7 du CGCT à scrutin secret et à la majorité absolue, puis lance un appel de candidatures pour la présidence du Syndicat Mixte.

Se porte candidat :

- Ollivier ARTUPHEL

Le Président de séance propose à l'assemblée de procéder à l'élection du Président par vote à bulletin secret.

Les opérations de vote ont lieu et l'élection à bulletin secret donne le résultat suivant :

Résultats du scrutin

a. Nombre de suffrages de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de suffrages de membres ayant pas pris part au vote	70
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	3
d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)	6
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	61
f. Majorité absolue	31

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Ollivier ARTUPHEL	61	Soixante et un

Ollivier ARTUPHEL est élu Président du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume par les délégués présents ou représentés.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président de séance,

Jean-Martin GUISIANO

Le Président élu,

Parc naturel régional de la Sainte Baume
Syndicat mixte

Ollivier ARTUPHEL